



CR-V 2.0 litres



<http://www.hyundai-motors.be>



Le Honda CR-V (Compact Recreative Vehicle) est surprenant à plus d'un égard. Ses aptitudes routières (qualités du moteur, de la transmission et de la tenue de route) sont dignes du label Honda. Son look extérieur est réussi. Le manque d'originalité et le caractère terne de son habitacle est une ombre au tableau pour le client qui s'attend à un intérieur plus cossu.

C'est un régal de conduire cet engin doté exclusivement d'un moteur 2.0 litres essence. Il offre une plage d'utilisation. La boîte de vitesse automatique "Grade Logic" accompagne remarquablement le conducteur.

Les six programmes enregistrés sont sélectionnés automatiquement en fonction du style de conduite, des conditions de circulation, etc.

Le "Real Time 4WD" propose un passage automatique en propulsion intégrale lorsque les conditions d'adhérence l'exigent. Sur route sèche, les deux roues avant transfèrent la puissance au sol. En temps réel (qu'en est-il à 80 km / h sur une plaque de verglas inattendue ?), les quatre roues assureront la motricité sur un revêtement douteux.

La carrosserie autoporteuse du CR-V est rigide. Elle autorise un plancher plan sur la longueur de l'habitacle.



Cela facilite les chargements importants réalisés dans ce véhicule de loisirs. La plate-forme du coffre est d'ailleurs constitué par une table de pique-nique pliante. Celle-ci couvre des espaces de rangement complémentaires.

Nous savons déjà que la grande majorité des utilisateurs de 4X4



conduisent exclusivement sur tarmac. Honda a joué cette carte-là : pas de réducteur de boîte, pas de capacité de franchissement... Le résultat, un véhicule doté d'une exceptionnelle tenue de route, d'un moteur apte à la conduite souple et tranquille ou aux tempéraments sportifs et d'un look à la mode...



La consommation du CR-V (au-delà des 11 litres au 100 km) exigerait l'utilisation du diesel. Cette motorisation n'existe pas dans la gamme. Une solution serait d'utiliser l'espace sous le plancher pour installer un réservoir GPL, qui aurait pour conséquence de limiter l'impact néfaste sur le portefeuille.

